

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Décision du

La Secrétaire générale du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation,

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE, et notamment ses articles 37, 38 et 39 ;

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur Romuald OUDJANI, Magistrat judiciaire, Conseiller aux affaires pénales et civiles auprès de la Directrice, Cheffe du Service des affaires juridiques du Secrétariat général, est désigné délégué à la protection des données du ministère de l'agriculture et de l'alimentation à compter du 25 mai 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **06 JUIN 2018**

La Secrétaire générale


Valérie METRICH-HECQUET